Ville de Dijon
Palais des Etats de Bourgogne

La Première Adjointe

Le 30 MARS 2022

Monsieur Philippe PRIVAT
Président des Amis des Allées
Membre de l'atelier de quartier Chevreul-Parc
alphil33@orange.fr

N/Réf. DTP/POG/HG n°33
A 2077

Monsieur,

Par courriel en date du 19 février 2022, vous m'avez signalé votre sentiment d'insécurité en raison de la circulation de véhicules de transports « type ambulance » sur les contre-allées du cours Général de Gaulle pour déposer des patients devant la clinique Drevon et restent stationnement.

La municipalité prend toute la mesure des difficultés que vous exposez. Vous avez été contacté par la police municipale par mail le 24 février afin de vous informer de la prise en compte de vos doléances.

Je tenais à vous informer qu'effectivement la circulation et le stationnement de tous véhicules sont interdits sur les contre-allées. Aussi, j'ai demandé aux agents de la police municipale de faire une physionomie des lieux et procéder à des verbalisations s'il y a lieu.

Enfin les services techniques de Dijon métropole envisagent d'augmenter la capacité d'arrêt et de stationnement des ambulances à proximité de la clinique Drevon.

Tels sont les éléments d'information dont je souhaitais vous faire part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Première Adjointe, déléguée à la Transition Ecologique, au Climat et à l'Environnement, à la Tranquillité Publique et à l'Administration Générale

Nathalie KOENDERS

VILLE DE DIJON
CS 73310 • 21033 Dijon cedex
Tél : 03 80 74 51 51
contact@ville-dijon.fr • www.dijon.fr

Applicant 2022
EUROPEAN GREEN CAPITAL